

Il était injuste, à mon avis, d'agir ainsi et je conseille au président du Conseil du Trésor de faire une déclaration pour préciser qu'aucun marché n'a été conclu en vue de mettre fin à l'indexation des pensionnés et en outre de rassurer ces personnes âgées qui ont travaillé si longtemps dans la Fonction publique en leur disant que le gouvernement ne propose rien de ce genre dans ses négociations . . .

M. le Président: Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

* * *

L'ADMINISTRATION

LA SOMME ÉPARGNÉE LORS DE LA SIGNATURE D'UN CONTRAT

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, le 4 septembre dernier, dans toutes les provinces et territoires de notre pays, les Canadiens se sont prononcés sans équivoque possible. Ils ont confié au parti conservateur, sous la direction de son chef, le très honorable Brian Mulroney, la mission de gouverner le Canada dans le but de réduire les dépenses publiques pour que l'État tire le maximum de chaque dollar dépensé. Même si le gouvernement progressiste conservateur s'efforce de s'acquitter de la mission que lui ont confiée nos concitoyens, les libéraux et les néo-démocrates ne cessent de faire de l'obstruction pour l'en empêcher. Ils l'ont fait à maintes reprises.

La dernière fois qu'ils ont usé d'une telle tactique, cependant, il s'agissait d'un contrat qui fera épargner au moins un demi-million de dollars aux contribuables. Sous prétexte qu'un parent d'un ministre travaille dans une compagnie, l'opposition pousse les hauts cris. Mais elle n'aurait pas bronché si le gouvernement, à l'instar de son prédécesseur, avait accordé ce contrat, à un prix deux fois plus élevé, aux amis des libéraux ou des néo-démocrates.

Pourtant, notre gouvernement et les ministres concernés devraient être félicités pour avoir fait épargner \$500,000 aux contribuables. Au lieu de parler de cette économie, l'opposition s'abaisse à détruire des réputations. Mais que cela ne vous empêche pas, Mike et Harvie, de continuer à économiser les deniers publics pour que le gouvernement tire le meilleur parti de chaque dollar dépensé. Oubliez les obstructionnistes. Les Canadiens vous soutiennent sans réserve aucune.

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION

LES NOMINATIONS—LES CRITÈRES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Monsieur le Président, depuis quelques semaines, pour ne pas dire depuis plus de six mois, les partis d'opposition en cette Chambre s'attaquent à toutes et chacune des nominations effectuées par notre gouvernement depuis son élection. Les libéraux, eux, le font sans aucune gêne et sur un ton moralisateur qui leur sied très mal. Quant au Nouveau parti démocratique, il le fait avec les yeux de l'envie, sachant fort bien que jamais il ne se verra accorder ce privilège.

Une voix: Bravo!

Article 21 du Règlement

M. Desjardins: Monsieur le Président, les libéraux qui ont régné en maîtres absolus sur ce pays pendant 75 ans ne se sont jamais trop souciés de pratiquer le népotisme et de se comporter comme si ce pays leur appartenait en propre.

Le 4 septembre dernier, monsieur le Président, les électeurs canadiens ont voté pour un changement en profondeur et, dans cette optique, il est tout à fait normal et logique qu'un nouveau gouvernement procède à de nombreuses nominations à tous les échelons de l'appareil gouvernemental. Notre gouvernement a été élu avec un mandat clair de gouverner ce pays, de prendre des décisions, et il est primordial qu'il cherche à s'entourer de gens compétents et de confiance qui vont travailler à appliquer soigneusement les politiques qu'il a mises de l'avant.

Monsieur le Président, lundi soir dernier, j'écoutais sur les ondes du réseau français de Radio-Canada une émission de ligne ouverte où la très grande majorité des intervenants étaient d'accord et appuyaient sans réserve les nominations effectuées par notre gouvernement. Il est important d'écouter l'opinion du peuple, et je demeure persuadé que l'ensemble des Canadiens est d'accord sur le choix et l'attitude de notre premier ministre (M. Mulroney) en cette matière. Ce que les Canadiens veulent avant tout, monsieur le Président, c'est que le critère des compétences soit observé et, à ce titre, ils font confiance au bon jugement de notre premier ministre.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA PERTINENCE DES DÉCLARATIONS FAITES EN VERTU DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, compte tenu du fait que les députés conservateurs ont encore pensé que le quart d'heure pour la période des motions est le quart d'heure de l'adoration mutuelle, quand on en est rendu, monsieur le Président, que tu es obligé de te lever en tant que député progressiste conservateur pour te féliciter d'avoir fait du patronage partout, quand on en est rendu à se lever, monsieur le Président, c'est à peu près tout ce qu'ils sont capables de défendre, se lever pour se féliciter entre eux d'avoir formé un club, le club du «petit Brian souriant» de Baie Comeau, pour que les gens puissent se faire entendre, payer \$100 pour le diner-bénéfice à ce groupe-là, et quand tu penses que ce parti-là ne veut même pas faire un amendement pour défendre les intérêts de 80,000 personnes âgées au Canada qui seront privées, monsieur le Président, c'est scandaleux de voir le comportement des députés progressistes conservateurs.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

LA SOCIÉTÉ CHRYSLER—L'USINE DE MOTEURS À WINDSOR

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Monsieur le Président, la société Chrysler vient d'annoncer qu'elle s'associe à la société coréenne Samsung pour réaliser un projet d'envergure de production de pièces d'automobile. Cette initiative risque au cours des années de susciter de graves difficultés pour les fabricants canadiens de pièces d'automobile du fait qu'elle les placera en concurrence directe avec un pays qui respecte bien moins que le Canada les droits des syndicats de travailleurs.